

## **Economie** | L'URSAFF épingle des entreprises à la foire internationale de Bordeaux pour non respect du droit du travail



**Le 7 mai, l'Urssaf Aquitaine a mené une opération inédite de lutte contre le travail dissimulé à la Foire internationale de Bordeaux. Pas moins de 80 contrôleurs ont été mobilisés. Les agents de l'Urssaf, de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), de la Police aux frontières (PAF), de la Direction départementale des services vétérinaires (DDSV) et les services de l'hygiène de la Ville de Bordeaux étaient intervenus simultanément dans les stands concernant les secteurs des cafés et restaurants, des vendeurs de piscines, camping-cars et mobile-home, des professionnels du meuble et des sociétés de gardiennage. 180 entreprises ont été vérifiées pour 659 salariés recensés. Les résultats ont été communiqués le 22 mai et ils sont édifiants.**

Les résultats du contrôle inopiné de l'Urssaf Aquitaine à la foire internationale de Bordeaux le 7 mai dernier sont sans appel. 34,46 % des 180 entreprises contrôlées ont présenté des anomalies par rapport à leurs obligations sociales. 20 entreprises feront l'objet d'un PV de travail illégal pour absence de déclaration préalable à l'embauche. Il y aurait tout de même 51 entreprises qui relèveraient du délit de travail dissimulé. Un délit, rappelons le, passible de trois ans d'emprisonnement et de 300.000 euros d'amende.

### **L'Urssaf envisage d'autres opérations d'ampleur dans la région**

Par ailleurs, les services vétérinaires ont contrôlé les quatre établissements de restauration non sédentaires. Tous se sont révélés non conformes aux normes d'hygiène générale, avec parfois des ruptures de la chaîne du froid. Ainsi, 32 kg de viande ont été détruits. A noter également que l'Urssaf Aquitaine a procédé, lors du week-end de Pâques, à un autre contrôle d'ampleur lors de la grande braderie Rip Curl d'Hossegor, dans les Landes. Compte tenu de ces résultats, l'Urssaf Aquitaine envisage d'autres opérations à l'occasion de grandes manifestations populaires dans la région.



Nicolas César

*Crédit Photo : DR*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 22/05/2008*

*[Url de cet article](#)*